



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Mercredi 29 mars 2017 à 19 heures

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h05.

- 1/ Serge CUCULIERE est élu secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

RAPPORT N° 1 : INTERCOMMUNALITE – CABT – Transfert compétence enseignement supérieur et recherche

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver le transfert en faveur de la CABT de la compétence « Actions nouvelles au titre de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

ADOpte A LA MAJORITE (1 abstention – MOUGIN)

RAPPORT N° 2 : HERAULT ENERGIES – Eclairage public- demande de subventions 2017.

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit de solliciter le Conseil Régional Occitanie au titre du FEDER (programme 2014-2020) et le Syndicat Hérault Energie pour subventionner des travaux de réfection et modernisation de l'éclairage public pour l'exercice 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 3 : FINANCES – Budget Principal – Vote des taux de fiscalité 2017

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit de conserver le taux de la taxe d'habitation à 18,46%, de la Taxe foncière propriétés bâties à 23.22% et de la taxe foncière propriété non bâties à 76.08%

ADOpte A LA MAJORITE (4 abstentions : MOUGIN – LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)

RAPPORT N° 4 : FINANCES – Budget Principal – Affectation anticipée du résultat 2016

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver l'affectation à l'article 1068 – exécution de fonctionnement capitalisé la somme de 1 222 376.22 euros.

ADOpte A LA MAJORITE (4 abstentions : MOUGIN – LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)

RAPPORT N° 5 : FINANCES – Budget annexe SEJ – Affectation anticipé du résultat 2016

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver l'affectation à l'article 002 le résultat de fonctionnement reporté de la somme de 576.42 euros.

ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions : LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)

RAPPORT N° 6 : FINANCES – Budget Principal – Vote du budget primitif 2017

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver le Budget primitif 2017 du Budget Principal

ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions : LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)

RAPPORT N° 7 : FINANCES – Budget Annexe SEJ – vote du budget primitif 2017

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe SEJ

ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)

RAPPORT N°8 : TAXE D'HABITATION - Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides.

ADOPTE A LA MAJORITE (4 abstentions MOUGIN – LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)

RAPPORT N° 9 : TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE – Modification des conditions d'assujettissement

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit de modifier les conditions de recouvrement de la taxe sur la publicité extérieure selon la mise en place ou l'enlèvement du dispositif d'enseigne ou de publicité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 10 : ENFANCE JEUNESSE – Rythmes scolaires – PEDT 2017/2020.

Rapporteur Arlette RAJA :

Il s'agit d'approuver la reconduction du Projet Educatif Territorial au travers d'une convention élaborée pour une durée de 3 ans.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 11 : ASSOCIATIONS – Budget 2017 – Vote des subventions

Rapporteur Jésus VALTIERRA :

Il s'agit d'approuver la répartition des subventions aux associations inscrites à l'article 6574 du Budget Principal et du Budget annexe.

ADOTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 21h09